

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 2008-0158/PR/MET réglementant les redevances aéronautiques et les redevances de passagers applicables à compter du 1er mars 2008.

n° 2008-0158/PR/MET

Ministère  
Ministère de l'Équipement et des Transports

Date de publication  
5 mars 2008

Numéro JO  
n° 5 du 15/03/2008

Date du numéro  
15 mars 2008

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT